



*10 ans du Jardin botanique
au vallon de l'Ermitage*

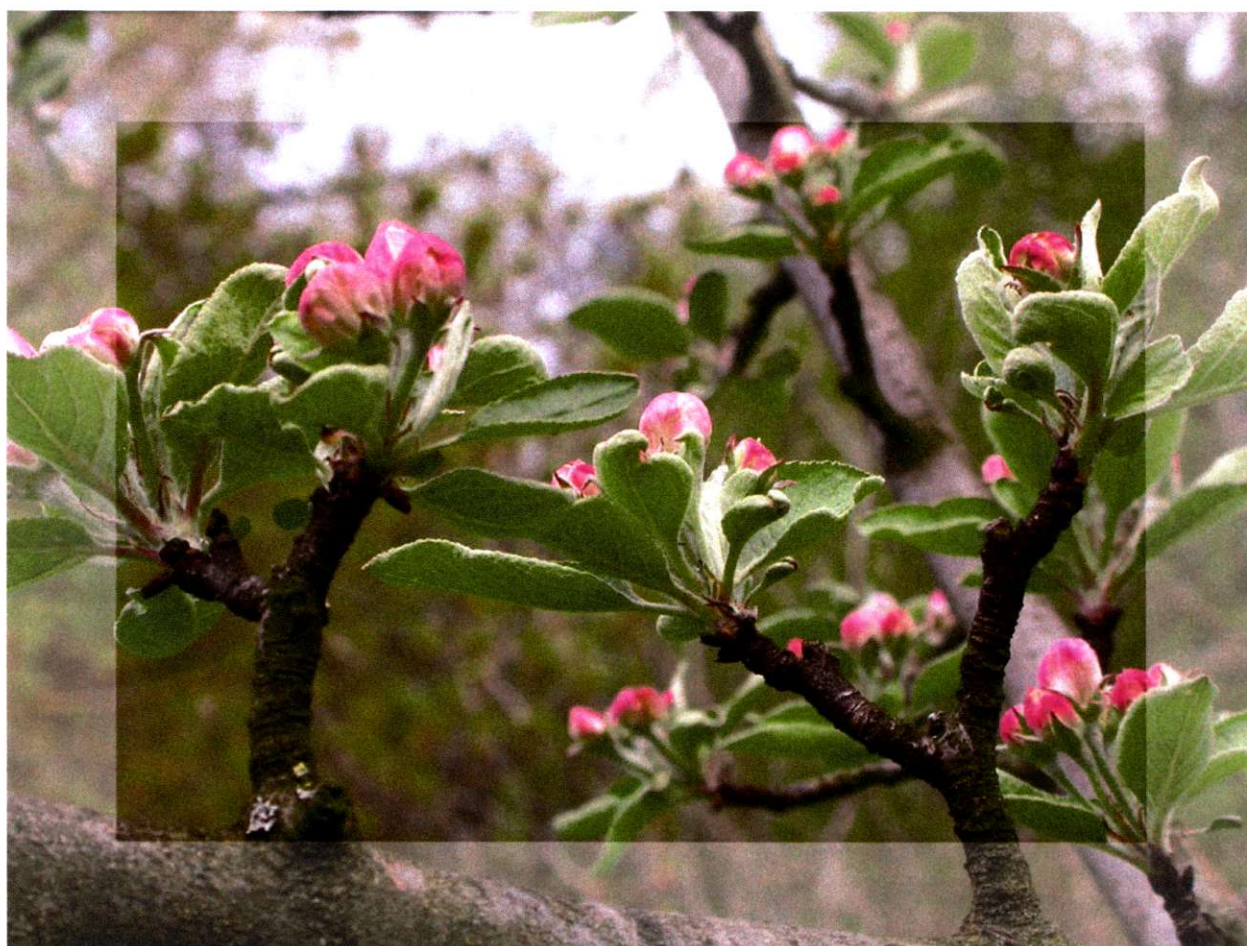
Numéro spécial
mai 2008

L'Ermite herbu

Journal de l'Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage (ADAJE)

Sommaire

2. Sommaire
3. Introduction (Ysabelle de Salis, François Felber et J-P Tutrone)
4. Les anciens Jardins botaniques du Canton
6. Un 4^{ème} Jardin botanique au vallon de l'Ermitage
9. Concept d'aménagement du vallon de l'Ermitage
10. Dans le Jardin botanique
15. Réalisation des chantiers
19. Les Fêtes de printemps et d'automne
20. L'ADAJE
21. Personnes clés du Jardin botanique
22. Fonctionnement du Jardin botanique sur une année
24. Les employés du Jardin botanique
26. Les apprenants horticulteurs
27. Les animaux du Jardin botanique
28. Les missions du Jardin botanique
29. Un Jardin à sauver (2006-2007)
30. Perspectives d'avenir
31. Crédits photographiques, bibliographie



Introduction

Le 8 juin 2008, le Jardin botanique fêtera ses 10 ans d'anniversaire. L'ADAJE (Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage), créée peu après le début des travaux au vallon de l'Ermitage, célèbre ses 16 ans. Ces jubilés, cette longue et complémentaire collaboration mérite bien un regard en arrière. Nous avons parcouru ensemble un long chemin, faisant connaître et rayonner le site, l'animant aussi par nos manifestations et nos expositions artistiques ou botaniques.

Ce chemin n'a pas été de tout repos. La remise en question du financement par l'Université du Jardin botanique en 2006 et 2007 a mobilisé l'ADAJE. L'association a joué un rôle déterminant par le lancement d'une pétition qui a récolté près de 13'000 signatures en quelques mois. Le soutien de certains politiciens et de la population a également contribué à la sauvegarde du Jardin botanique. La Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel a été créée en soutien au Jardin botanique. Elle a été

dotée en capital sous l'impulsion de Madame Monique de Meuron, grâce à qui un don important de la Fondation de Famille Sandoz a été accordé.

Regarder en arrière pour mieux aller de l'avant. Il s'agit maintenant de définir le Jardin botanique de demain, en tenant compte de l'expérience acquise ces 10 dernières années, de la conjoncture actuelle et des perspectives à long terme. Un défi passionnant nous attend et c'est avec enthousiasme et détermination que les différents intervenants au Jardin botanique abordent cette nouvelle décennie, sachant qu'elle peut compter sur le soutien des membres de l'ADAJE.

Nous sommes donc heureux de vous présenter cette brochure. Elle a été réalisée grâce au talent de Jean-Pierre Tutrone, biologiste et collaborateur au Jardin botanique, ainsi qu'au soutien important de la Loterie Romande.

Ysabelle de Salis
Présidente de l'ADAJE

François Felber
Directeur du Jardin botanique



A l'occasion des 10 ans de l'inauguration du Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel au vallon de l'Ermitage, une rétrospective est racontée sur de grandes affiches à l'extérieur le long d'un parcours.

Cette brochure commémorative reprend l'essentiel de cette exposition en approfondissant certains thèmes. Son but est de faire (re)découvrir au lecteur l'histoire du Jardin, ses missions ainsi que des éléments de la vie de tous les jours.



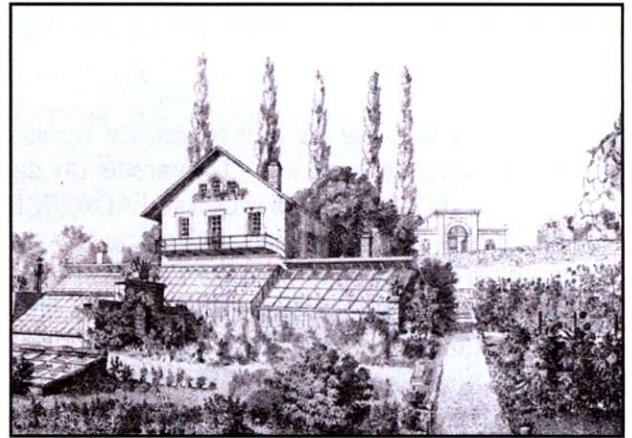
La majeure partie des informations recueillies sont tirées des « Cahiers du Jardin vol.1 », des différents numéros de l'« Ermite Herbu », le Journal de l'Association Des Amis du Jardin Botanique de l'Ermitage (ADAJE) et des employés du Jardin que je remercie pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Jean-Pierre Tutrone

Les anciens Jardins botaniques du Canton

1^{er} Jardin botanique (1845)

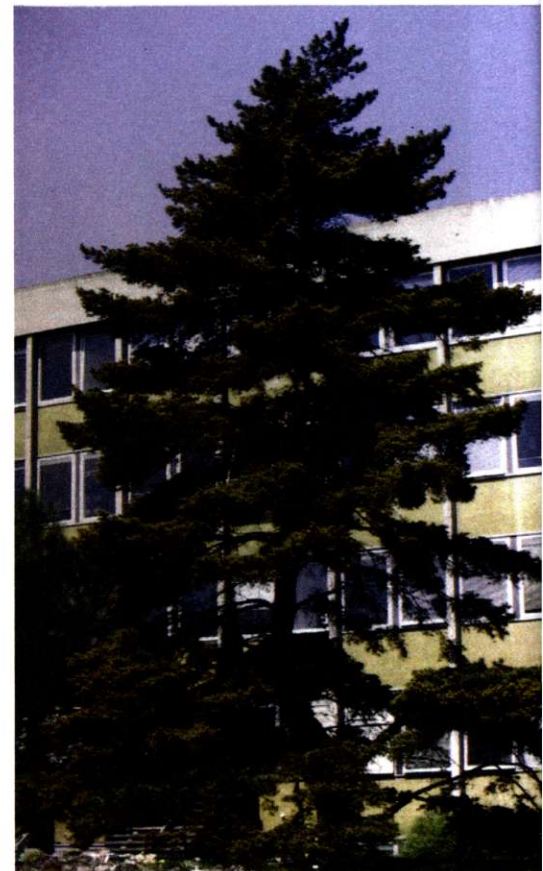
Le premier Jardin botanique fut aménagé en 1845 par la Société d'horticulture de Neuchâtel au lieu-dit Nid-du-Crô, entre la route des Saars et le lac, non loin de l'ancien cimetière du Mail. Poursuivant avant tout un but d'utilité publique, sans oublier l'aspect scientifique, le Jardin possédait une serre chaude, une serre tempérée, une orangerie et une maison pour le jardinier totalisant 1200 espèces (sans compter les variétés). Malheureusement, ce Jardin n'eut qu'une existence éphémère de quelques années seulement et les Neuchâtelois furent privés d'un Jardin botanique durant 40 ans.



Le Jardin botanique de Neuchâtel, au lieu-dit Nid-du-Crô, vers 1847

2^{ème} Jardin botanique (1884)

Fondé vers 1884-1886 (la date de son aménagement n'est pas exactement connue), le deuxième Jardin botanique de Neuchâtel était situé au sud du bâtiment de l'Université de Neuchâtel, à l'Avenue du 1^{er}-Mars. Constitué de deux parcelles rectangulaires d'environ 500 m² chacune, il était entouré d'un grillage en fer et, en principe, fermé au public. Une des parcelles présentait les principales familles des régions tempérées, alors que l'autre consistait en des rocailles abritant des végétaux des Alpes et du Jura ainsi qu'un petit bassin pour les espèces de marécages. Le Jardin fut créé par le professeur Fritz Tripet qui enseignait la botanique. C'était avant tout un jardin didactique, destiné aux étudiants.





3^{ème} Jardin botanique (1954)

Lorsqu'en 1954, les Instituts de biologie furent transférés sur la colline du Mail, la création d'un troisième Jardin botanique fut décidée. L'*alpinum*, convenant particulièrement aux végétaux xéro-philés, fut aménagé en premier par le jardinier-chef Paul Correvon. Il y avait aussi des pelouses bien entretenues entourant les bâtiments de la Faculté des sciences et plusieurs arbres originaires des pays méditerranéens, d'Extrême-Orient et du sud des Etats-Unis d'Amérique. Enfin et surtout, il y avait le Jardin expérimental, situé à l'ouest de l'Institut de géologie d'alors. C'est à cet endroit qu'ont travaillé de nombreux chercheurs du Laboratoire de phanérogamie durant une quarantaine d'années et dont les travaux étaient connus en Suisse et à l'étranger.



Un 4^{ème} Jardin botanique au vallon de l'Ermitage



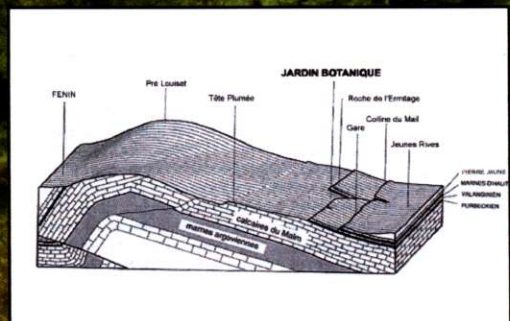
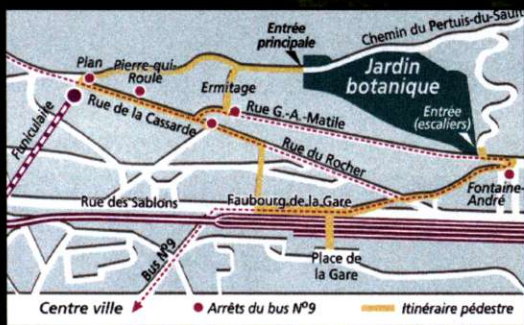
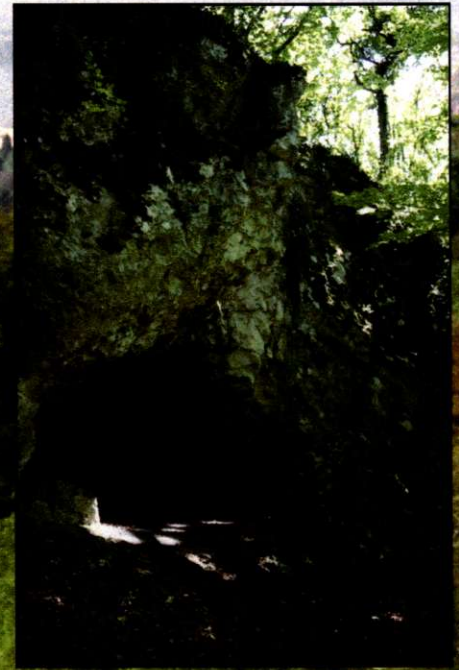
Déjà bien réduit par les constructions successives sur le site du Mail, le 3^{ème} Jardin botanique fut condamné par l'agrandissement de la Faculté des Sciences (UNIMAIL).

Il s'agit dès lors pour Philippe Küpfer, professeur de botanique à qui on avait donné la mission de concevoir le nouveau Jardin, de trouver un nouveau site capable de répondre aux attentes. Il devait être proche de l'Université afin de maintenir une forte synergie entre les deux établissements tout en présentant un relief permettant d'y aménager un jardin alpin.

Plusieurs sites furent prospectés, tels que «la boucle de la Vieille Thielle», «les Jeunes Rives à l'est de la ville», un «triangle de terre au sud-ouest de la route montant des Cadolles vers Pierre-à-Bot» ou «les jardins de la Ville au sud-est de l'observatoire»

mais tous présentaient des désavantages allant de l'absence de relief pour la construction d'un jardin alpin, l'éloignement par rapport à l'Université ou encore à des incertitudes sur les futurs affectations des terrains (terrains à bâtir, développement industriel etc.).

Une solution s'imposa alors assez vite : le vallon de l'Ermitage. Avec une situation à proximité immédiate de la Ville, le vallon a une richesse naturelle reconnue. De surcroît, il est couronné par la Roche de l'Ermitage, un lieu-dit connu de beaucoup de neuchâtelois tant la perspective sur la ville y est belle. L'éloignement relatif de l'Institut de botanique était compensé par la perspective réaliste de maintenir les activités scientifiques tout en développant la vocation publique du Jardin.



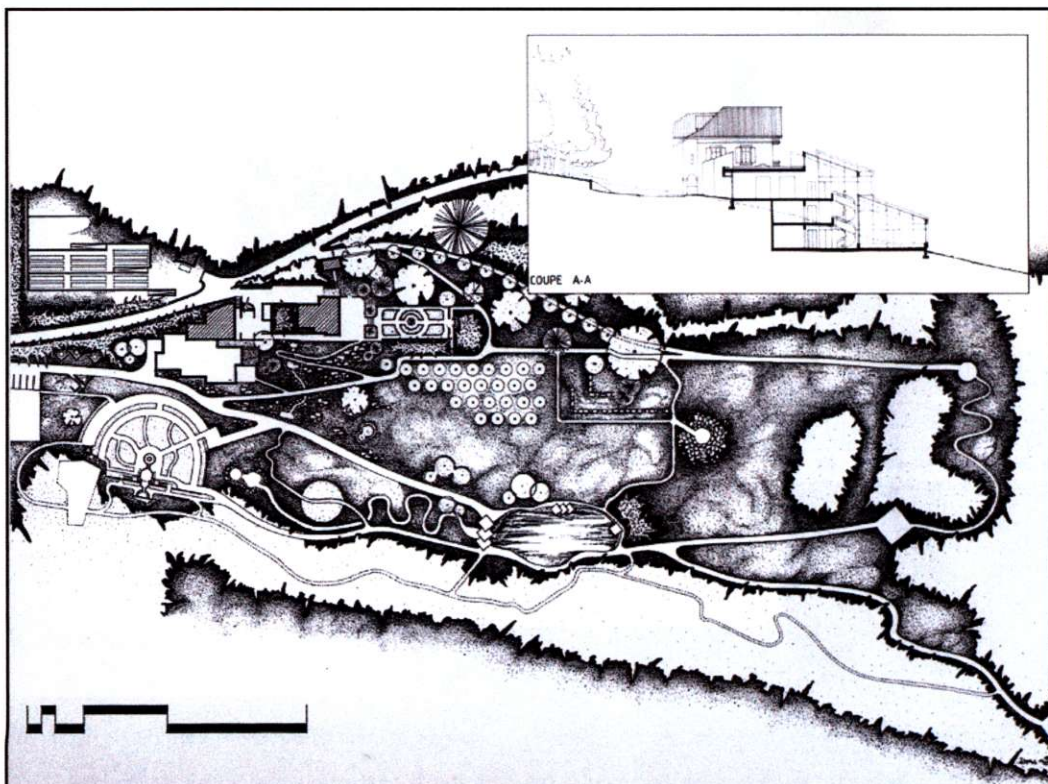


La Villa Brauen, futur quartier général du Jardin, appartenait à l'époque au bureau d'architecture Pizzera S.A. C'est avec celui-ci que l'Université engageât les négociations. Les premières tractations aboutirent rapidement. Elles consistaient à consacrer la moitié ouest du Vallon au Jardin botanique alors que la moitié est serait bâtie.

L'option proposée offrait une occasion unique d'aménager un Jardin presque sans frais. Cependant, la perspective que le Jardin botanique devienne en contrepartie le prétexte à l'urbanisation du Vallon était difficilement acceptable. M. Claude Frey, à l'époque Conseiller communal, mit tout son sens politique et sa force de persuasion dans le projet de sauvegarde de l'ensemble du site et celui d'un « grand » Jardin botanique.



Finalement l'entreprise Pizzera décida de soutenir le projet. Au vote, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel l'accepta à l'unanimité moins une abstention. Le Vallon était sauvé et dès lors, le jardinier-chef, M. Edouard Jeanloz mis ses compétences de paysagiste à l'élaboration des plans et à la conduite des travaux d'aménagement. En dépit d'une inauguration différée plusieurs fois, l'ouverture officielle du Jardin botanique eût lieu le 5 juin 1998.



Concept d'aménagement du vallon de l'Ermitage



Le **jardin classique**, situé près de l'entrée, comprend le Jardin expérimental, les collections thématiques et les infrastructures (maison des jardiniers, Villa de l'Ermitage avec le kiosque etc.). C'est ici que l'intervention sur le paysage a été la plus lourde avec, en particulier, la construction des serres jouxtant le bâtiment d'exploitation.

Le **conservatoire naturel** auquel est réservé l'essentiel du domaine constitue la partie est et nord du Vallon. Ici, on a gardé et mis en valeur les milieux naturels (forêt et sa lisière etc.). D'autres milieux représentant la **richesse et la diversité** de la flore du pied du Jura ont été recréés.

© SLIN, Swisstopo
Informations dépourvues de foi publique



Dans le Jardin botanique

Le Jardin de l'évolution



Un arbre généalogique



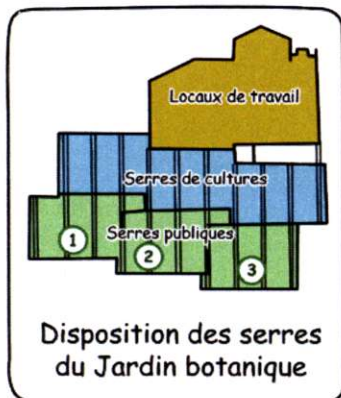
Le Jardin de l'évolution résume les liens de parenté entre les plantes. On lui a donné la forme d'un « arbre de vie », dont les éléments les plus primitifs (ceux qui sont apparus en premier) se trouvent à la base, là où l'arbre plonge ses racines dans l'eau et les rochers. Les plantes les plus évoluées (celles qui sont apparues plus récemment) sont situées à la périphérie.

L'orangerie



Attendant aux serres, l'orangerie est le lieu d'hivernage des espèces méditerranéennes et subtropicales qui ornent le parc durant l'été. Au cours de l'hiver, le visiteur a accès à ce jardin d'hiver (où est maintenue une température minimale de +5°C). Pendant l'été, l'orangerie devient un espace d'exposition.

Les serres



Les serres tropicales malgaches (serres publiques)

Habituellement, les Jardins botaniques présentent dans leurs serres un éventail de la flore des diverses régions tropicales du globe. Etant donné la petite taille des trois serres publiques (environ 50 m² chacune), il a été décidé de se concentrer principalement sur la riche flore malgache.

Serre 1 : Les plantes utilitaires locales

Serre 2 : Les plantes adaptées à la sécheresse du sud-ouest, région de Tuléar. La saison sèche y est très contraignante et peut durer onze mois.

Serre 3 : Les plantes des forêts tropicales humides avec des espèces épiphytes des forêts tropicales humides de l'est de l'île (région d'Andasibe). Une collection d'orchidées de Nouvelle-Guyane et de broméliacées américaines y est également exposée.



Les serres de culture et de recherche

Non ouvertes au public, on trouve à l'étage cinq « cellules » qui sont réservées à la culture de plantes de collection et aux travaux de recherche. Chaque cellule peut être ombragée, chauffée et humidifiée séparément.

Les Rocailles, étude des plantes alpines



Le Jardin de rocailles est l'une des plus anciennes expressions des Jardins botaniques. Dans les Rocailles aménagées sous la Villa, l'originalité réside dans la présentation géographique des collections. Ainsi, le secteur consacré aux Alpes pourra être parcouru d'ouest en est en fonction de la position des espèces sur la carte de l'Europe.

Le Jardin expérimental



Le Jardin expérimental est situé au nord du chemin du Pertuis-du-Sault, à l'abri du flux des visiteurs. Il couvre une surface de 2000 m². Le terrain en pente a nécessité, lors de la construction, l'aménagement de terrasses sur lesquelles 270 m² de couches ont été disposées ainsi qu'un certain nombre de planches de sable et de terre.

Les cultures répondent aux objectifs suivants :

Production des plantes nécessaires aux recherches réalisées par les collaborateurs des laboratoires universitaires.

Multiplication des plantes destinées aux collections du jardin public.

Production de plantes commerciales, indispensables à la formation complète des apprenants horticulteurs en plantes vivaces formés au Jardin botanique.

Conservation d'espèces régionales menacées.

La Villa de l'Ermitage

L'ancienne Villa Brauen remplit plusieurs fonctions pour le Jardin botanique. On y trouve au rez-de-chaussée deux salles réservées aux expositions temporaires organisées par l'ADAJE, le secrétariat, le bureau du directeur ainsi qu'un kiosque ouvert depuis Pâques jusqu'au mois d'octobre. Le premier étage est habité par une famille qui est chargée éga-

lement de la surveillance et de l'accueil des locataires en dehors des heures de bureau. On trouve dans les combles 4 chambres (6 lits) que les chercheurs et stagiaires de l'Université de Neuchâtel peuvent louer. Depuis 10 ans, ces chambres sont constamment occupées.

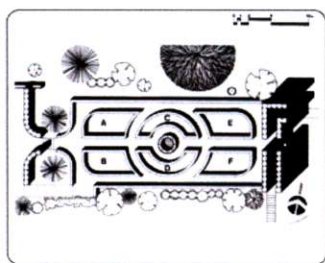


Trois à cinq expositions artistiques par année sont présentées au rez-de-chaussée de la Villa de l'Ermitage. Organisées par l'ADAJE, elles sont toutes en rapport avec la botanique ou la nature. D'une

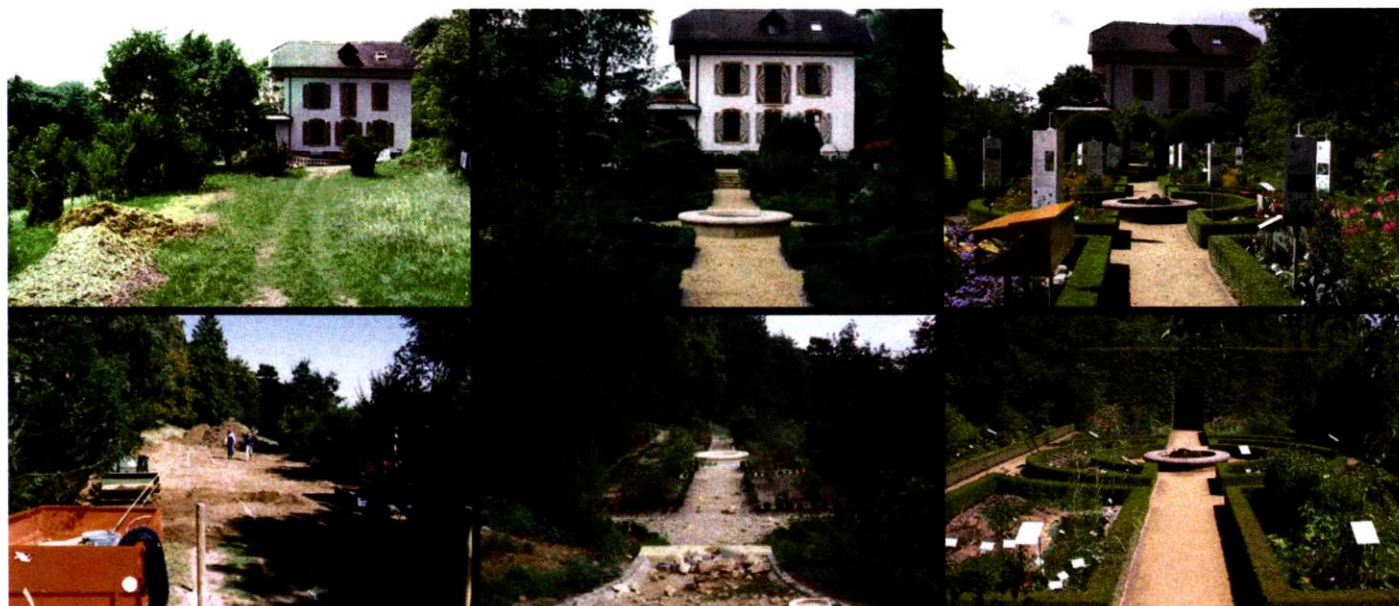
durée de trois à quatre semaines, ces expositions sont l'occasion d'attirer un autre public amateur d'art au Jardin botanique.



Le Jardin à thèmes



Situé à l'est de la Villa de l'Ermitage, le Jardin à thèmes présente une nouvelle exposition chaque année. Des thèmes variés sont déclinés dans les six secteurs de ce jardin à la française.



L'arboretum, le verger, la vigne, les céréales, le rucher et les milieux naturels



L'arboretum est constitué d'une allée de tilleuls et d'une rangée d'arbres alternant feuillage persistant ou caduque (sapin, hêtre pourpre, bouleau etc.). Leur plantation date de la construction de la Villa au début du 20^{ème} siècle.



La vigne a été cultivée au 18^{ème} siècle dans le vallon de l'Ermitage. Le site se prête donc particulièrement bien à l'exposition des différents cépages cultivés dans le canton.



Les terrasses situées à l'est du verger accueillent plusieurs céréales (blé, épeautre, avoine, orge, seigle). Ces cultures abritent également une flore messicole (plantes annuelles habitant dans les moissons) qui a été reconstituée.



Un choix d'anciennes variétés locales de pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers y est présenté dans la forme d'un verger traditionnel « haute tige ». La collection est complétée par un néflier, un pêcher, un abricotier et un amandier.



Afin d'intéresser le public à l'importance des abeilles dans les écosystèmes, le Jardin possède quelques ruches de démonstration entretenues par un employé. Du miel est récolté jusqu'à 3 fois par année. Son goût et son aspect diffèrent selon les récoltes. Le miel est en vente au kiosque de la Villa de l'Ermitage.

Parcouru par de nombreux cheminements respectueux du site, les milieux naturels du Jardin botanique restent un coin de nature indigène où de nombreuses espèces en voie de disparition trouvent refuge. Des prairies sèches, une garide reconstituée, des forêts de chêne pubescent, de hêtre et de tilleul en consti-

tuent les principaux faciès. Enfin, l'étang de 500 m² a été créé avec l'aide d'une classe de l'Ecole Normale de Neuchâtel et le personnel du Papillorama. Toute une faune de batraciens et d'insectes ont pris possession du lieu.

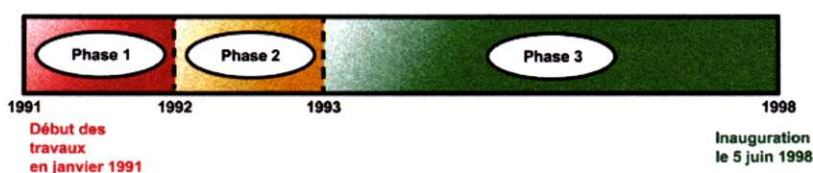


Réalisation du chantier



Nous fêtons cette année les 10 ans de l'ouverture du Jardin botanique, mais la réalisation du chantier a commencé bien avant, dès le mois de janvier 1991. Sur le crédit de CHF 48'330'000 accepté à l'époque par le peuple neuchâtelois pour la construction de la Faculté des sciences UNIMAIL, une somme de 8 millions était destinée au déménagement et à l'installation du Jardin botanique. Si les travaux dans le vallon de l'Ermitage ont commencé très vite après la votation, c'est parce qu'il ne fallait pas retarder les travaux. Le chantier principal ne pouvait commencer qu'après le déménagement du Jardin botanique.

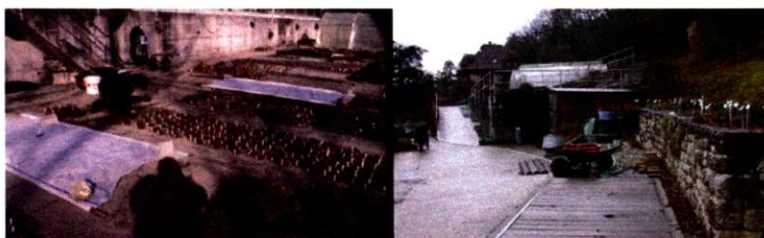
Nous pouvons résumer la réalisation du chantier en trois grandes étapes : rénovation de la Villa Brauen et construction du Jardin expérimental (phase 1), construction des serres et des locaux d'exploitation (phase 2) et enfin la dernière grosse étape du jardin public (phase 3).



Phase 1 : Rénovation de la Villa Brauen et construction du Jardin expérimental

Première réalisation du chantier: le **Jardin expérimental** fut d'abord destiné à la culture des plantes utiles aux recherches du Laboratoire de phanérogamie et à la pépinière des plantes nécessaires à la création du futur parc botanique.

La construction du **Jardin expérimental** fut achevée en août 1991 et ses aménagements ont suivi en cours d'année. Si, dans un premier temps, son aspect était plutôt « bétonné », des plantes grimpantes et des arbres fruitiers en espalier y ont été plantés au printemps 1993 afin d'éviter le surchauffement produit par la réflexion du soleil sur les murs.



La rénovation de l'ancienne **Villa Brauen** a été réalisée en préservant ses structures intérieures (anciennes boiseries, parquets, etc.). Cette rénovation a permis d'accueillir des expositions artistiques, des locaux de travail pour les étudiants et les chercheurs, l'appartement du jardinier-chef et des chambres en location dans les combles. Aujourd'hui, on trouve au rez-de-chaussée le secrétariat du Jardin, le bureau du directeur ainsi que les salles d'exposition. Quatre chambres peuvent être louées dans les combles alors qu'une famille habite le premier étage.



Phase 2 : Construction des serres et des locaux d'exploitation

2^{ème} phase des travaux : la construction des serres débuta à la fin du mois de juillet 1992 et se termina après 15 mois en novembre 1993. L'aménagement de l'intérieur demanda encore un hiver pour s'achever au printemps 1994.



Photo: E. Jeanloz



Photo: E. Jeanloz



Photo: E. Jeanloz



1991

1992

1993

1998

Début des
travaux
en janvier 1991

Inauguration
le 5 juin 1998

Phase 3 : Construction du Jardin public

La dernière et la plus grande phase des travaux; l'aménagement du parc public prendra 5 années, notamment pour des raisons budgétaires. Afin de réduire les coûts, les machines de chantier étaient louées. Les travaux étaient réalisés par les employés du Jardin et par une équipe du Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel. Du temps a été laissé aussi pour permettre aux traces causées par le chantier de cicatriser.



Au plus fort des travaux, 25 personnes travaillaient sur le site. L'équipe comprenait 4 personnes employées à plein temps, trois apprentis, 17 personnes bénéficiant des mesures de crise, un chef d'équipe du Service des parcs et promenades de la Ville et quelques étudiants en biologie. Deux brouettes à moteur, une petite rétropelle et un tracteur formaient l'essentiel des moyens engagés pour construire le parc du Jardin botanique.

Le Jardin à thèmes



Le Jardin de l'évolution



Les Rocailles



Phase 3 : Construction du Jardin public

Le Verger

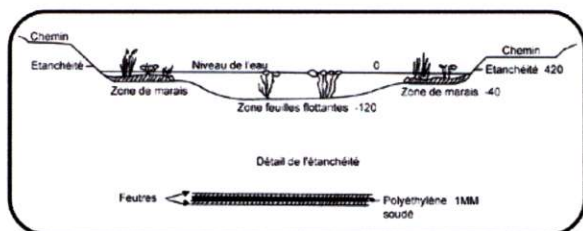


L'Étang : les étapes de construction

Début août 1993 : après la construction d'un chemin d'accès, début du creusement de l'étang avec la collaboration d'une classe de 14 élèves de l'Ecole Normale.



Le creusement et la mise en forme : ce n'est pas moins de 400 m³ de terre et de pierres qu'il a fallu excaver. Ces matériaux ont été utilisés pour former une digue. En effet, par temps d'orage, le risque subsistait que la majeure partie de l'eau collectée sur les pentes du Vallon se retrouve dans l'étang. Celui-ci a des formes souples et sa profondeur se répartit en deux paliers : le premier, sur tout le pourtour, se situe à une profondeur d'environ 40 cm : il constitue le support pour la végétation; le second, dans le centre, varie de 80 cm à 1,10 m.

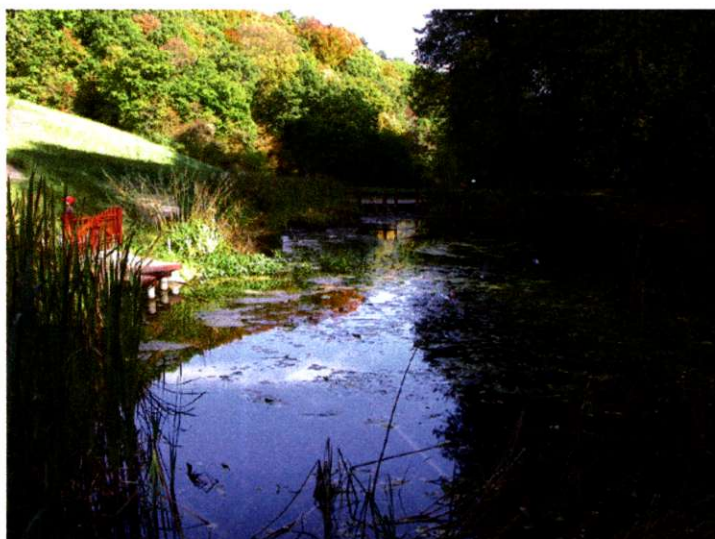


Coupe schématique de l'étang du vallon de l'Ermitage

La mise en place de l'étanchéité : celle-ci fut réalisée avec une bâche en polyéthylène de 1mm d'épaisseur. Ce matériau a dû être soudé sur place pour couvrir les 600 m² de surface totale. Un feutre a été placé au dessus et au dessous de la bâche pour la protéger.



La plantation : elle eût lieu sur le premier palier dans une profondeur d'eau variant de 10 à 40cm avec des plantes paludéennes indigènes. Une partie des plantations a été faite en automne et le reste aux mois d'avril et de mai, lorsque la plante se développe et que l'eau se réchauffe. Enfin, au printemps 1994, la dernière étape consista en la construction d'un ruisseau serpentant en amont de l'étang venant du Jardin de l'évolution avec la collaboration du papillorama.



Les Fêtes de printemps et d'automne

Devenues à ce jour une tradition du Jardin botanique de Neuchâtel, les Fêtes de printemps et d'automne sont particulièrement appréciées par nos visiteurs. Elles sont l'occasion de passer un bon moment avec sa famille ou des amis en participant aux nombreuses activités proposées.



Activités des Fêtes de printemps

Inauguration des expositions temporaires au Jardin à thèmes et à l'Orangerie. Première exposition artistique organisée par l'ADAJE dans la Villa.

Stands : restauration (saucisses, desserts, etc.), plantes vivaces, herbes aromatiques, fromages, tisanes, miel, etc.

Animations : contes, animation pour les enfants, musique, etc.

Activités des Fêtes d'automne

Dernier jour des expositions temporaires

Stands : restauration (sanglier à la broche, soupe à la courge, tartes aux pommes, etc.)

Animations : contes, animation pour les enfants, musique, etc.

Exposition ou thème spécifique pour la fête : 30 ans du WWF neuchâtelois en 2008 (exposition des Amis des bonzaï en 2007, quelle nature sur les crêtes...? en 2006, troublante absinthe en 2005, etc.)



L'ADAJE

Fêtant ses 15 années d'existence en 2007, l'histoire de l'ADAJE a toujours été intimement liée à celle du Jardin botanique. C'est à l'instigation de Philippe Küpfer que se tenait, le 1^{er} juin 1992 à la Villa de l'Ermitage, une réunion préparatoire à l'assemblée constitutive d'une Association des Amis du Jardin botanique qui vit le jour le 11 juin suivant. Jusqu'à fin 1996, l'association a pleinement participé au développement, à la construction et à la mise en place des structures du Jardin de l'Ermitage (solicitation

des autorités, des administrations et de la presse). L'ADAJE appuie fermement toutes les démarches tendant à renforcer les positions du Jardin botanique. Puis, dès 1997, elle se concentre sur sa vocation d'animation et développe de multiples activités. C'est elle par exemple qui organise les expositions artistiques temporaires au rez-de-chaussée de la Villa de l'Ermitage. En 2006, l'ADAJE a joué un rôle politique déterminant dans la « crise » qui secoue le Jardin botanique, menacé de disparaître.



L'association a pour buts :

- de contribuer à sensibiliser le public à la diversité de la flore sauvage, neuchâteloise et suisse
- d'informer sur les questions relatives à la culture, à la multiplication et aux soins des plantes
- d'apporter un soutien actif à toutes les activités de vulgarisation du Jardin botanique
- d'intéresser le public aux travaux menés au Jardin botanique et à l'Institut de biologie de l'Université

L'ERMITE HERBU

NO 1 - FÉVRIER 1992



LA PLANTE VERBETTE
Le Trévaret
Campylodesmum l.

ABONNÉ: Jardin Botanique
Préville des Bains 78
2000 Neuchâtel
Tél: 030-344020
CCP: 20.578.1.0

REDACTION: L'Ermite Herbu
c/o C. Rippenard
Grosvenard 10
2000 Neuchâtel
Tél: 030-747119

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU JARDIN DE L'ERMITAGE

EDITORIAL

Le Trévaret en couleur!

Voilà à peu près tout dans cette "revue" ADAJE, mais pour donner le maximum de plaisir à nos lecteurs, nous avons décidé de publier en couleur le Trévaret, une plante qui n'est pas si commune que l'on pourrait le croire. C'est pourquoi nous vous proposons de vous procurer ce petit livret de poche, qui vous permettra de mieux connaître cette plante si intéressante.

LES ABONNEMENTS

C'est un plaisir pour nous de vous offrir ce bulletin et de vous offrir aussi des illustrations pour votre plaisir. Mais si vous ne pouvez pas vous procurer le Trévaret, nous vous proposons de vous procurer ce petit livret de poche, qui vous permettra de mieux connaître cette plante si intéressante.

SOMMAIRE	
Editorial	p. 1
Le Trévaret en couleur	p. 2
Plantes méditerranéennes et exotiques	p. 3
L'Ermite Herbu	p. 4
Plan de la Villa de l'Ermitage	p. 5
Le Trévaret	p. 6
Calendrier	p. 7
Calendrier	p. 8

L'ERMITE HERBU

N° 35

novembre 2007



200^{ème} anniversaire
de la naissance de
Louis Agassiz (1807-1873)

Journal de l'Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage ADAJE

L'Ermite herbu est le journal de l'association depuis 1992. Publié 2 fois par année, il se veut le lien entre l'ADAJE, le Jardin et les membres tout en étant un instrument d'information.

Personnes clés du Jardin botanique



François Felber

Directeur du Jardin botanique de Neuchâtel, conservateur des herbiers et enseignant à l'Université de Neuchâtel, M. Felber s'occupe du bon fonctionnement du Jardin depuis 1997. Son rôle depuis 11 ans consiste donc à le diriger. Il travaille à la concrétisation de ses objectifs notamment en accroissant son rayonnement au niveau national.



Philippe Küpfer

Professeur et directeur du Laboratoire de botanique évolutive de l'Université de Neuchâtel et jeune retraité à ce jour, c'est à lui qu'on a donné la mission de trouver un site et de concevoir le Jardin botanique du vallon de l'Ermitage. Un jardin à la fois utile aux chercheurs et aux étudiants ainsi qu'un lieu de détente très apprécié des neuchâtelois comme des touristes.



Edouard Jeanloz

Jardinier-chef du Jardin botanique pendant toute la période de conception, M. Jeanloz a mis ses compétences de paysagiste à la réalisation des plans de M. Küpfer et à la conduite des travaux d'aménagement jusqu'à l'inauguration du Jardin en 1998. Depuis, M. Jeanloz travaille toujours au Jardin à temps partiel en particulier comme responsable du Jardin de l'évolution et des activités pour les enfants.



Yves Aeschlimann †

Président de l'ADAJE et représentant à la Commission de gestion du Jardin botanique de 1997 à 2000, il sera l'initiateur des expositions artistiques au Jardin botanique dès son inauguration en 1998. Il en aura organisé pas moins de 35 réparties sur sept années.



Monique de Meuron †

Mme de Meuron a joué un rôle clé dans la sauvegarde du Jardin botanique en 2006, suite aux réductions budgétaires. Elle proposa un don important par la Fondation de Famille Sandoz. Celui-ci dota en capital la nouvelle Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel dont elle assumait la fonction de secrétaire.

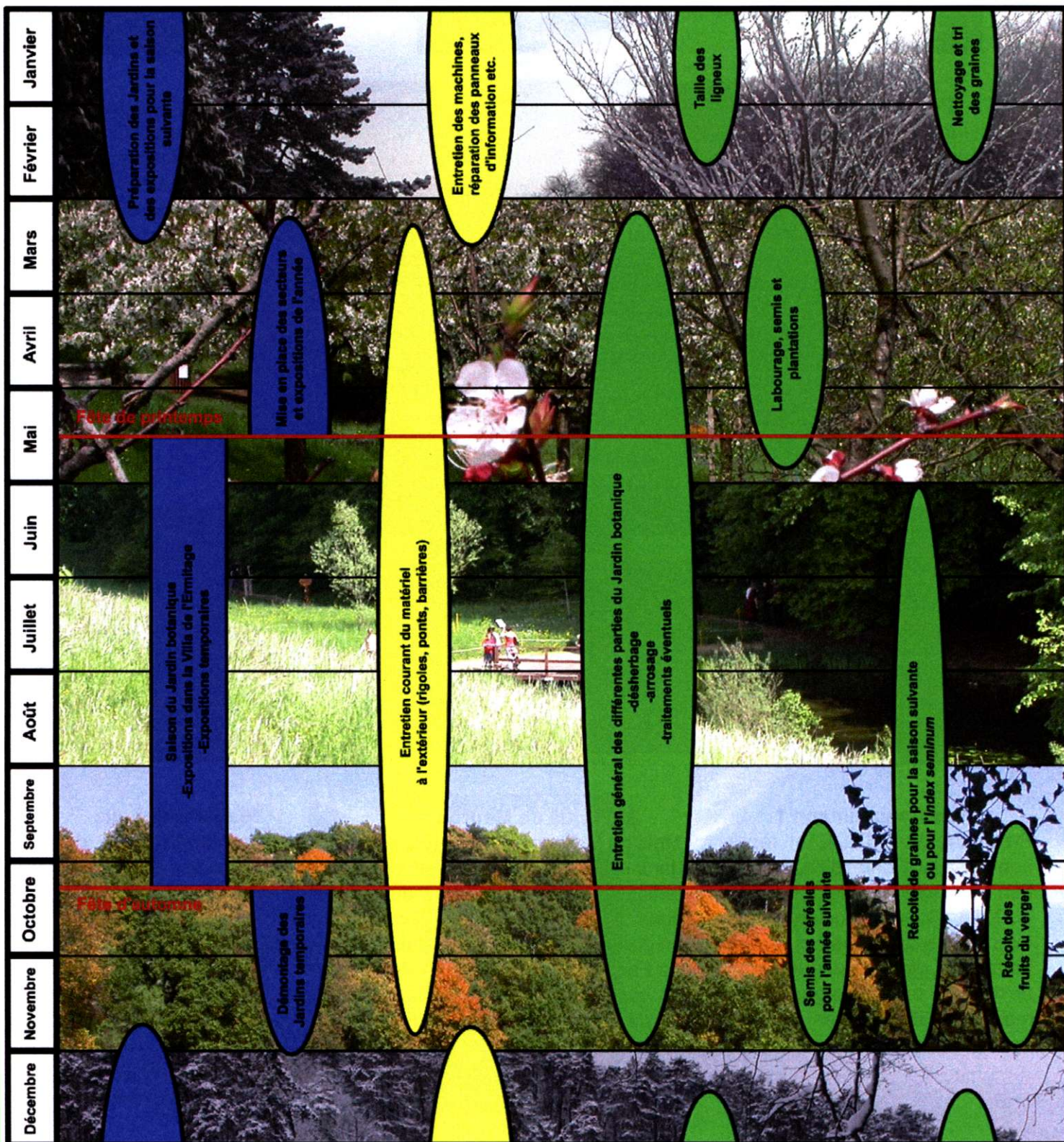


Ysabelle de Salis

Présidente de l'ADAJE depuis 2006. Une de ses premières missions aura été de gérer avec le comité la pétition adressée au Conseil d'Etat. Lancée en octobre 2006, cette pétition fût déposée le 14 février 2007 pour le rendre attentif à la volonté des neuchâtelois de trouver une solution pour sauver le Jardin botanique.

Fonctionnement du Jardin botanique sur une année

La saison du Jardin botanique commence chaque année par la Fête de printemps vers la mi-mai et se termine à la Fête d'automne au début du mois d'octobre. Les activités des employés du Jardin sont rythmées par les saisons et ces deux échéances.





Hiver

Si les activités au Jardin botanique battent leur plein pendant la belle saison, il serait faux de croire que tout s'arrête en hiver. Celui-ci est consacré à la planification des secteurs du Jardin et des expositions pour la saison suivante. On taille les ligneux à l'extérieur et on prépare les graines de l'*Index seminum* à l'intérieur. C'est aussi le moment pour l'entretien des machines, la réparation des panneaux et les gros nettoyages dans les serres.



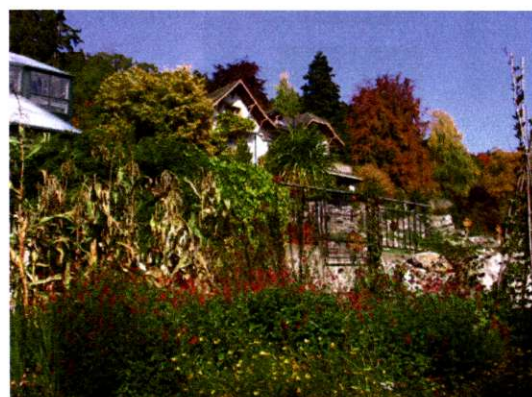
Printemps

Le travail augmente progressivement pour atteindre son plein régime pendant les semaines précédant la Fête de printemps, tout devant être prêt pour cette date. On pratique le labourage, le semis, la plantation et l'entretien général des différentes parties du Jardin. On travaille à nouveau à l'extérieur et c'est le moment pour mettre en place les expositions de l'année.



Été

On continue le travail commencé au printemps. Entretien, arrosage, désherbage et suivi du secteur. On récolte le miel, les céréales et les graines pour la saison suivante ou pour l'*Index seminum*. A relever que, pour être en phase avec le rythme de la nature, les horticulteurs ont adapté leurs horaires et travaillent 44 heures par semaine en été contre 36 heures en hiver.



Automne

C'est le temps du démontage des expositions et de la récolte des graines et des fruits (confection de jus de pommes et de poires). On prépare le Jardin pour le «sommeil» hivernal. On sème de l'engrais vert (plantes qui poussent en hiver afin de ne pas laisser la terre nue).

Les employés du Jardin

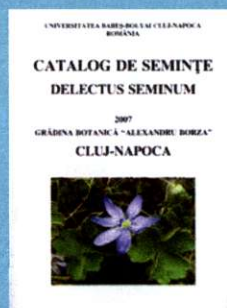
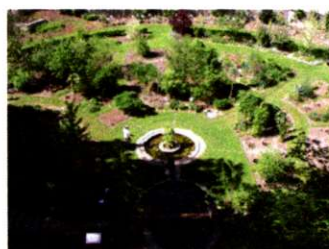
Directeur du Jardin botanique de Neuchâtel depuis avril 1997, **François Felber** est biologiste de formation. En plus de la gestion du Jardin et des différentes activités proposées pendant l'année, une des facettes du métier demande de s'occuper des relations avec les médias.

Titulaire d'un BTS d'horticultrice-floricultrice, **Elisabeth Baguet-Oppliger** travaille au Jardin botanique depuis septembre 2001. Elle est responsable du Jardin méditerranéen, des Serres, du montage et de la mise en scène des expositions à l'Orangerie. Dans le cadre de l'ADAJE, elle s'occupe également des ateliers de création florale et de cuisine sauvage.



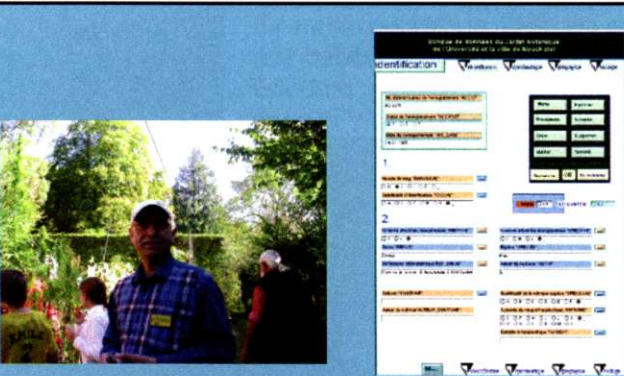
Maître horticulteur, **Laurent Oppliger** travaille au Jardin botanique de Neuchâtel depuis janvier 2000 (il avait déjà travaillé à l'ancien Jardin botanique du Mail entre 1988 et 1989). Il est le responsable du Jardin expérimental, du verger, des vignes, de l'*Index seminum* et du recrutement, suivi et formation des apprenants horticulteurs en plantes vivaces.

Maître horticulteur, **Edouard Jeanloz** travaille au Jardin botanique de Neuchâtel depuis avril 1986 (à l'époque en tant que jardinier-chef et en participant à toute la conception du Jardin). Aujourd'hui, il est responsable du Jardin de l'évolution, du Jardin des plantes utiles à l'homme, des activités pour les enfants et de l'entretien des chemins et de l'étang.




Index seminum : Catalogue de graines des Jardins botaniques. Réseau d'échange de graines entre Jardins botaniques, réservé exclusivement aux utilisations non commerciales. Il facilite l'obtention de graines des quatre coins du monde.

Biologiste, **Mustafa Gauteaub** travaille au Jardin botanique de Neuchâtel depuis septembre 2001. Il est responsable de la gestion de la base de données des plantes et du site Internet du Jardin botanique.



La gestion de la base de données consiste à entrer dans l'ordinateur les informations telles que l'identification, la systématique, la géographie (répartition de l'espèce etc.) et la biologie (morphologie, floraison etc.) de toutes les plantes qui sont ou qui ont été cultivées au Jardin botanique de Neuchâtel.

Travaux de printemps



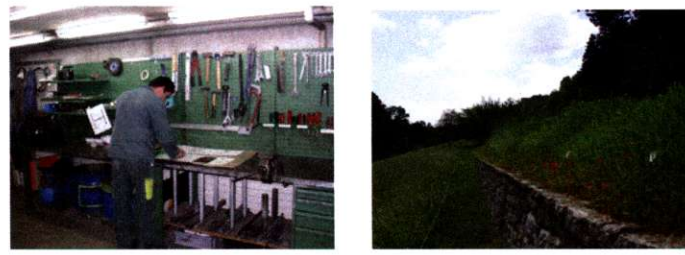
Sylvian Guenat travaille au Jardin botanique de Neuchâtel depuis janvier 2004. Forestier-bûcheron et horticulteur-paysagiste, M. Guenat est responsable du Jardin de rocailles, du rucher et de l'atelier.

Corinne Boillod travaille au Jardin botanique depuis avril 2004. Elle s'occupe des tâches de secrétariat, de la gestion du kiosque, des locations et de l'organisation des visites. Elle gère aussi l'entretien des collections de jubarbes au sud de la Villa.



Carole Roulier, paysagiste, rejoint le Jardin botanique en avril 2007. Elle est actuellement la responsable du Jardin à thèmes, du Jardin des senteurs et du Jardin des noms.

Christian Horisberger est horticulteur. Il travaille au Jardin depuis février 1998 et il est responsable des céréales, du poste-sol, du secteur Japon et des massifs aux abords de la Villa. Il s'occupe également de travaux d'entretien.



Les apprenants horticulteurs

Le Jardin accueille des apprenants (anciennement appelés apprentis) horticulteurs en plantes vivaces. Laurent Opliger est le formateur responsable et assure le recrutement, le suivi et la formation.

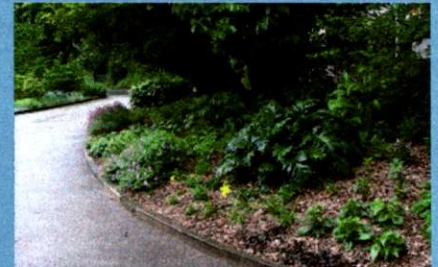
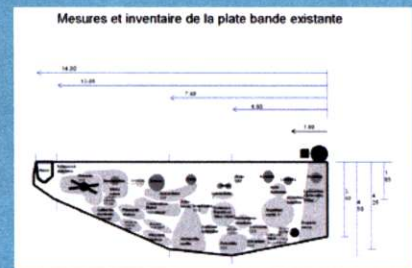
A ce jour, 3 apprenantes travaillent au Jardin: **Sylvie Fontana, Emily Grossenbacher** et **Emma Parra**.



La formation de l'apprenant dure habituellement 3 années mais elle peut se réduire à 2 ans si la personne a une formation antérieure. Pendant cette durée, il doit apprendre à identifier les plantes, multiplier et suivre la culture des plantes vivaces (les apprenants sont responsables de la culture et du stand des plantes vivaces que les gens peuvent venir acheter pen-

dant la belle saison). La première année est consacrée à la sensibilisation au jardinage. L'apprenant apporte son aide à différents secteurs du Jardin. Dès la deuxième année, il travaille principalement au Jardin expérimental et s'occupe de la production des plantes vivaces. A la fin de leur apprentissage, il doit rendre un travail pratique individuel.

Exemple d'un travail pratique en vue de l'obtention du CFC: réaménagement d'un massif par **Nathalie Pascotto**



L'objectif du travail était de remanier un massif existant de type **Li 2** (milieu de lisière de ligneux avec un sol sec à frais) tout en créant une harmonie et un équilibre au niveau des couleurs, structures et périodes de floraison.

Les animaux du Jardin botanique

Situé dans un vallon dont la richesse naturelle est reconnue, on peut croiser en se promenant dans le Jardin botanique de nombreux animaux.

Les « propriétaires du lieu »



Maki : Véritable mémoire vivante du Jardin botanique, Maki est venue habiter avec son propriétaire Edouard Jeanloz il y a 15 ans dans la Villa de l'Ermitage (le jardin-chef habitait à l'époque l'appartement de l'étage). Lorsque M. Jeanloz a déménagé, Maki est restée au Jardin botanique et dort depuis dans le rempotoir. Maki tient souvent compagnie aux employés du Jardin lors... de l'heure du repas. Rares sont ceux qui savent lui résister et finissent par partager un morceau de viande avec elle.



Badington : Appartenant à une famille habitant à quelques encablures du Jardin botanique, Badington semblait apprécier les charmes du Jardin botanique et a fini par réussir à s'imposer auprès des employés. Dormant à présent dans le rempotoir (au grand désarroi de Maki) dans un confortable carton et bien nourri, Badington apprécie particulièrement jouer avec les souris qu'il lâche cruellement dans la machine à faire le terreau.



Léo : Léo est le chat de la famille qui habite actuellement au premier étage de la Villa de l'Ermitage. Agé de 13 ans, on voit rarement Léo dans le rempotoir mais les employés travaillant dans le secrétariat et le Directeur ont pris l'habitude de jouer aux portiers lorsque Léo, d'un miaulement clair et distinct, vient les chercher pour demander à sortir.



Michka : Agée de 6 ans et appartenant comme Léo à la famille habitant au premier étage de la Villa de l'Ermitage, Michka est toujours de bonne humeur ! Par contre, il faut faire bien attention de ne pas la laisser aller piquer la nourriture du chat dans la cuisine de la Villa car Michka a souvent un petit creux à l'estomac.

Les animaux sauvages

Malgré la proximité immédiate de la Ville, on croise en se promenant dans le Vallon de très nombreux oiseaux dont la mélodie rend la visite encore plus agréable. Merles, sittelles, mésanges (bleue, charbonnière, huppée, à longue queue), rouges-gorges, chardonnerets, verdiers, pinsons, faucons, geais, pics et même un héron (qui vient se nourrir de poissons rouges laissés par des visiteurs dans la mare) s'y trouvent. Avec sa mare au fond du Vallon, il n'est pas rare de croiser des grenouilles et autres tritons aux

abords du Jardin botanique. Il devient même difficile de circuler avec sa voiture pendant quelques jours au début du printemps lorsque les grenouilles traversent la route pour aller pondre. Un couple de canard (qui a déjà eu des petits) a pris ses quartiers sur la mare. Enfin, avec un peu de chance, il est possible de rencontrer quelques animaux plus farouches comme des renards, des écureuils, des loirs, voire des chevreuils (qui viennent manger les rosiers en hiver lorsqu'il a neigé) et des blaireaux.



Les missions du Jardin botanique



Ouverture au public

Cette mission relève de la vocation touristique du Jardin botanique. Situé à proximité de la Ville, le site justifie pleinement une promenade. Il possède une place de jeux aménagée pour les enfants. Les places de pique-nique et certains locaux peuvent être loués par des groupes. Des expositions artistiques sont organisées par l'ADAJE.

Le Jardin botanique est également régulièrement sollicité pour des questions concernant l'horticulture et la botanique.



Soutien à la recherche et à l'enseignement universitaires

Assurer la production et la culture de plantes pour la recherche et l'enseignement. Réaliser des expériences dans son Jardin expérimental et ses serres. Des plantes transgéniques peuvent être cultivées dans certaines serres. L'entretien des cultures et des expérimentations est assuré par le personnel qualifié du Jardin botanique.

A ce jour, tous les laboratoires de l'Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel ont utilisé les infrastructures du Jardin botanique.



Education à l'environnement

Les expositions fixes et temporaires ainsi que la présentation des milieux naturels sensibilisent le public à la botanique et aux sciences naturelles. Par ses expositions et ses animations, créées en particulier en collaboration avec les Instituts de biologie et de géologie, il participe activement à la communication de l'Université. Des activités pour les élèves sont à disposition des enseignants. Des visites guidées sont organisées pour les enfants et les adultes.



Protection des espèces

Le Jardin botanique héberge la Coordination régionale pour la protection de la flore dont le but est la protection à long terme des espèces menacées. Cette structure réunit les services cantonaux de protection de la nature, les Jardins botaniques et un expert par canton. Les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud y participent.

Les collections de plantes et les milieux naturels contribuent également à la conservation des espèces.

Un Jardin à sauver (2006-2007)



Juin 2006 : L'Université de Neuchâtel décide de se désengager financièrement du fonctionnement du Jardin botanique, suite aux réductions budgétaires de l'Etat. Le Conseil d'Etat demandait alors à l'Université de réduire sa subvention par paliers de CHF 200'000. Cette décision mettait en péril à court terme le Jardin botanique puisque l'Université contribuait alors à raison de 80% de son financement institutionnel. Un groupe de travail sur son avenir fut mandaté par le Département de l'Education, de la Culture et des Sports (Mme Sylvie Perrinjaquet) et les Travaux Publics de la Ville de Neuchâtel (M. Pascal Sandoz). Il s'est réuni une première fois en septembre 2006 pour définir la première coupe de CHF 200'000 pour 2007. Celle-ci pu être réalisée sans licenciement par la retraite anticipée d'un collaborateur, par diverses économies et des recettes

complémentaires. Sur le long terme, le groupe précisait que toute réduction supplémentaire du budget au-delà de celle de 2007 mettrait en péril les prestations minimales du Jardin botanique. Il fallait donc trouver un financement compensatoire.

La nouvelle d'une possible disparition du Jardin botanique ne passa pas inaperçue et, durant l'hiver, le Jardin bénéficia du soutien politique de plusieurs députés ainsi que de la solidarité de la population concrétisée par 12'720 signatures récoltées lors de la pétition lancée par l'ADAJE en octobre 2006 et déposée auprès du Conseil d'Etat le 14 février 2007.



Le Jardin est sauvé

C'est en automne 2006 que **Mme Monique de Meuron**, trop tôt disparue, contacta M. Felber, directeur du Jardin botanique de Neuchâtel. Elle proposa un don important par la **Fondation de Famille Sandoz**. Le 29 mai 2007, fut créée la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel dont les objectifs sont d'aider le Jardin botanique à trouver des solutions à long terme pour son avenir, sans se substituer au financement institutionnel. La disparition subite de Mme de Meuron a laissé un grand vide, mais son œuvre en faveur du Jardin botanique perdue, par l'intermédiaire de son fils, M. Jean-Léonard de Meuron, membre du Conseil de Fondation.

Conseil de Fondation (6 membres)

Philippe Mauler, président
Pierre Godet, trésorier
Jean-Léonard de Meuron, secrétaire
Maarten Bijleveld van Lexmond, membre
Pierre Dubois, membre
François Felber, membre et directeur du Jardin botanique

En outre, un Comité consultatif scientifique a été créé dont la présidence est assumée par Philippe Küpfer, professeur honoraire de botanique à l'Université de Neuchâtel et fondateur du Jardin botanique au vallon de l'Ermitage.

Perspectives d'avenir

1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 **2008** 2009 2010 2011

Grâce à la création de la Fondation du Jardin et au don de la Fondation de Famille Sandoz, l'avenir du Jardin botanique est garanti pour les prochaines années. La Fondation s'attache cependant à chercher de nouvelles sources de financement pour le futur.

Mécénat

La recherche de financement se fait dans 3 directions:

Sponsoring

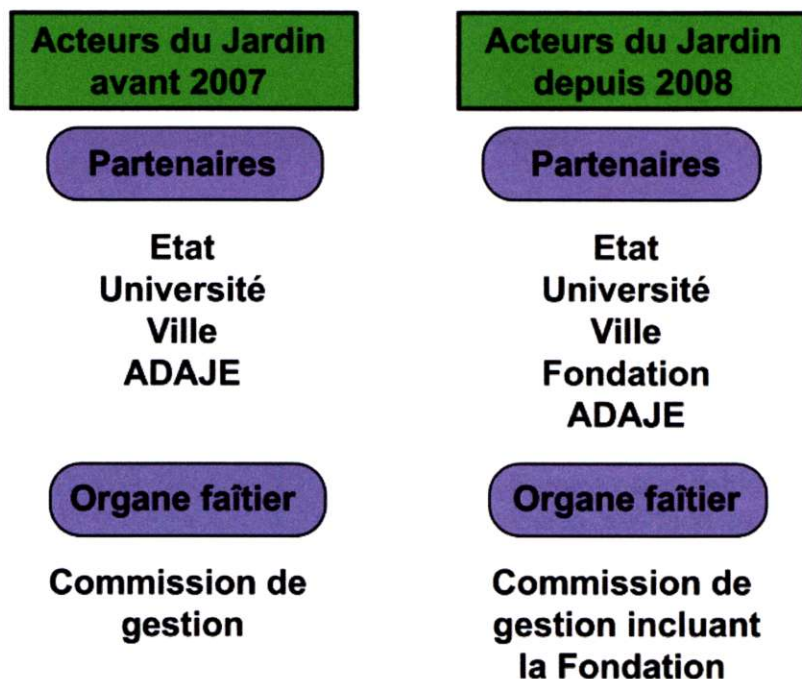
Le mécénat avec des dons sans contrepartie tel que celui de la Fondation de Famille Sandoz de 2007 ou du département R&D de Philip Morris International (PMI) en janvier 2008

Partenariats

Le sponsoring

Les partenariats

En parallèle à la recherche de fonds, il est important de continuer de développer les synergies les plus utiles pour le Jardin botanique dans ses missions de soutien à la recherche et à l'enseignement universitaires, d'éducation à l'environnement et de protection des espèces.





L'équipe du Jardin botanique

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien de la Loterie romande

Rédaction

Jean-Pierre Tutrone

Crédits photographiques

Ernest Fortis: pp. 4, 5, 6

Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel: François Felber, Mustafa Gauteaub, Edouard Jeanloz, Jean-Pierre Tutrone

Graphisme

Jean-Pierre Tutrone, Jardin botanique de Neuchâtel

Dessin

Sophie Lagana: p. 4 (en bas à gauche)

Source

Anne de Tribolet, Musée d'Art et d'Histoire: p.4 (en haut à droite)

Impression

Centre d'Impression de l'Université de Neuchâtel

Bibliographie

Les Cahiers du Jardin botanique, vol.1 : Le Jardin botanique du vallon de l'Ermitage

L'Ermite herbu, journal de l'Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage ADAJE

Internet

Site internet de l'ADAJE : <http://www.adaje.ch>

Site internet du Jardin botanique de Neuchâtel : <http://www2.unine.ch/jardin>

